

## DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

MORELLI Anne, « Marie Curie sur le front belge pendant la première guerre mondiale », in *Marie Sklodowska Curie et la Belgique*, 1990, pp. 71-78.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000038\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000038_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

**Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .**

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

# Marie Curie sur le front belge pendant la première guerre mondiale

---

Anne Morelli

Chargée de cours à l'Université Libre de Bruxelles

## «Faire œuvre utile» et aider la «brave petite Belgique».

Le déclenchement de la première guerre mondiale, en août 1914, surprend les filles de Marie Curie en vacances en Bretagne. Madame Curie, qui comptait rejoindre ses enfants en août, en est empêchée par la déclaration de guerre. Elle reste à Paris et cherche à s'y «rendre utile». Dès le 6 août elle conseille la patience à Irène, qui n'a pas encore dix-huit ans et piaffe à l'idée de jouer un rôle dans l'effort de la nation (1). Dans cette même lettre, Marie Curie envisage déjà la tuerie que la guerre va entraîner et exprime sa répugnance: «quel massacre ne devons-nous pas prévoir et quelle folie de l'avoir déchaîné». Mais elle manifeste simultanément son dégoût pour le système politique allemand («leur gouvernement d'autocrates») et sa sympathie pour la Belgique dont la neutralité a été violée: «La brave petite Belgique n'a pas accepté de les laisser passer sans se défendre». Nulle acrimonie ne perce dans ses sentiments envers un pays où, trois ans plus tôt, la presse conservatrice a attaqué sa personne à l'occasion de l'affaire Langevin (2).

Quelques jours plus tard (3), elle note encore avec satisfaction que «Les Belges tiennent toujours». A Irène, qui brûle plus que jamais d'être active, elle répond: «Ne crois pas qu'il soit facile de faire œuvre utile dans les premières semaines. On cherche, on tâtonne, on s'organise et je ne saurais pas t'occuper. Je me suis donnée (sic) beaucoup de mal pour une organisation dont je ne sais si elle apportera quelque résultat positif» (4).

«L'organisation» dont il est question dans cette lettre est celle d'un service de voitures radiologiques. En effet, les premiers jours de la guerre ont démontré l'insuffisance de ces services pour radiographier tous les blessés. Marie Curie n'a jamais travaillé sur les rayons X mais connaît très bien la question pour y avoir consacré chaque année plusieurs leçons de ses cours à la Sorbonne. Interrompant ses recherches scientifiques pour le temps de la guerre, la savante déploie toute son énergie à équiper des automobiles qu'on veut bien lui prêter, à se procurer les fonds nécessaires à cet équipement, à former le personnel pour ces nouvelles tâches.

Un premier poste mobile de radiographie circule déjà à la fin du mois d'août 1914. Souvent accompagnée d'Irène, qu'elle a formée à la technique de la radiographie, Marie Curie va installer ses équipements dans les hôpitaux du front, partout où elle peut «faire œuvre utile» et notamment sur le front de la «brave petite Belgique».

## **L'état des services radiographiques de l'armée belge.**

Le 26 janvier 1914, le Dr Emile Dupont, médecin en chef de service de l'hôpital militaire de Bruxelles, prononce devant un groupe d'officiers de l'armée belge, une conférence sur les applications des rayons de Röntgen dans l'armée. Cette conférence, publiée dans *La Revue de l'Armée* (3), est providentielle pour connaître l'état des services radiologiques belges à la veille du déclenchement de la guerre.

Les rayons de Röntgen, ou rayons X, sont connus depuis 1895. Sous forme de radiographies ou de radioscopies, ils servent en temps de paix à déceler la tuberculose des miliciens, à révéler des fractures et à vérifier leur réduction. Depuis 1896 un service radiologique fonctionne à l'hôpital militaire d'Anvers. Ensuite les hôpitaux militaires de Bruxelles, puis de Gand, Liège et Namur sont aussi dotés d'appareils radiologiques.

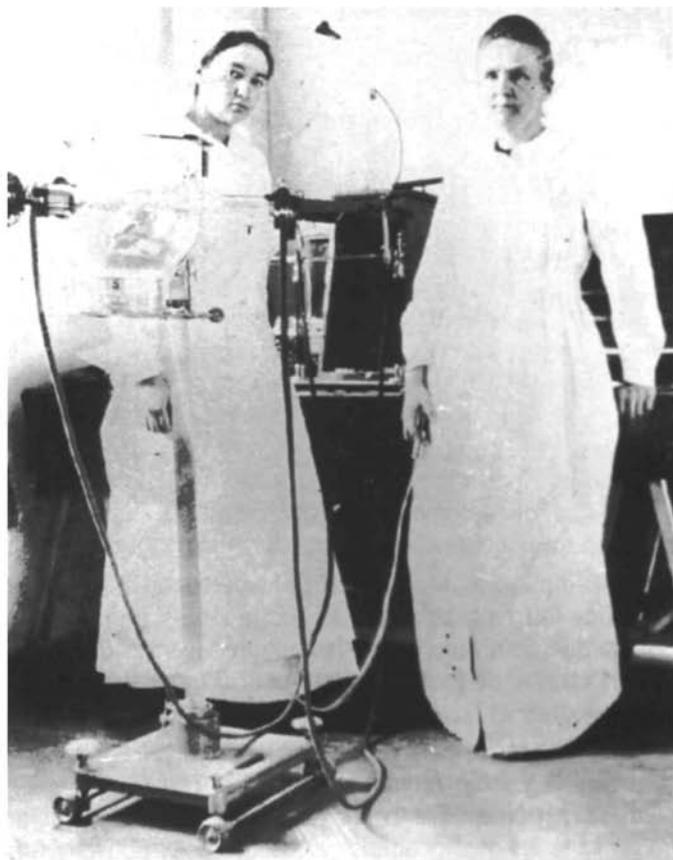
Le Dr Dupont prévoyait qu'en temps de guerre la recherche et la localisation des projectiles seraient l'une des applications les plus utiles et les plus fréquentes des rayons de Röntgen. Mais s'il prévoyait que les cas de recherche de corps étrangers seraient innombrables dans l'armée de campagne, il se plaignait aussi de l'inexistence en Belgique «de matériel radiologique à pouvoir pratiquement utiliser en campagne» (6). Il citait l'exemple d'autres armées dotées d'un tel matériel. La dynamo, nécessaire à la fourniture de courant par un moteur haute tension, y était alimentée par un moteur à essence (Allemagne), par le moteur d'une automobile (France) ou même par deux miliciens (Italie)! Et l'auteur terminait sa conférence du 26 janvier 1914 en formulant le vœu qu'avant peu l'armée belge soit pourvue d'appareils de campagne pour la radiographie des blessés.

Son vœu n'eut pas le temps d'être exaucé. Six mois plus tard la Belgique était envahie et la retraite abandonnait sur place une partie importante des services de santé. Toute l'armée se retira sur Anvers. Pendant cette première période de la guerre, qui s'étendit d'août 1914 à la fin de l'année et fut caractérisée par d'importants mouvements de troupes, les conceptions théoriques sur l'organisation du service sanitaire s'effondrèrent face à la réalité.

Théoriquement il était interdit de relever les blessés avant la fin du combat et tous les soins devaient être apportés dans les hôpitaux de l'arrière. En réalité les blessés restés sur le terrain étaient transportés par leurs camarades qui s'éloignaient du feu et le transport - ralenti - vers les hôpitaux de l'arrière entraînait gangrènes et infections souvent irréversibles. Anvers devint le centre des services de santé, mais dès les premiers combats on constata l'insuffisance de matériel et de moyens de transport (la plupart du temps encore des voitures hippomobiles) (7).

Les blessés affluant à Anvers révélèrent en outre l'impréparation et la désorganisation des services de santé où des médecins médiocres étaient employés dans les hôpitaux tandis que «les chirurgiens de valeur trottaient derrière leur bataillon» (8). En octobre 1914 Anvers est abandonnée comme base de l'armée et 13.000 blessés évacués convergent sur Ostende. Lorsqu'on reconnut l'impossibilité de tenir cette ville, ils furent encore évacués, vers les hôpitaux britanniques ou français, dans des conditions épouvantables. La bataille de l'Yser entraîna une nouvelle redistribution des hôpitaux de front. Tout d'abord deux hôpitaux furent créés à Furnes. L'un était animé par des Anglais repliés d'Anvers (le «Belgian Field Hospital» du docteur Monroë installé dans le Collège épiscopal) et l'autre, installé à l'hôpital civil, par des chirurgiens belges (9). Comme nous le verrons, Marie Curie est à Furnes dès décembre 1914 pour y procéder à des examens radiographiques. En effet les hôpitaux de front devaient poser les premiers diagnostics, administrer les traitements d'urgence (opérations) et garder les blessés ne pouvant supporter le transport vers les

Marie et Irène Curie  
à l'hôpital militaire  
d'Hoogstade, 1915  
(Catalogue, D 15)



hôpitaux d'arrière. Le major-médecin Leman, décrivant la pagaille des services

sanitaires de la fin de la première période de mouvement de la guerre, assure que «les blessés et malades, fort nombreux pendant la bataille de l'Yser, manquèrent de tout» (10).

A la fin de 1914, le front se stabilise et pour l'armée belge, la guerre de position prend dans cette deuxième phase la configuration qu'elle va garder jusqu'aux opérations de 1918. C'est l'occasion d'une réorganisation et d'une décentralisation des soins de santé. Des hôpitaux fixes sont créés à quelques kilomètres en arrière du front. La première création est celle de l'hôpital d'Hoogstade où s'installent en février 1915 les Anglais qui quittent Furnes bombardée (11). Remis au service médical belge, ce lazaret s'installe sous la direction du docteur Charles Willems, dans l'hospice communal, où il demeurera pendant toute la guerre (12). C'est dans ce premier hôpital du front belge que Marie et Irène Curie viendront prodiguer leurs soins radiologiques en août puis septembre 1915. Les autres hôpitaux de front vont être La Panne (où le docteur Depage transforme l'hôtel L'Océan avec l'aide de la reine Elisabeth en un hôpital très complet), Adinkerque (dans la propriété Cabour - direction du professeur Nolf), Beveren (Médecin-colonel Derache) et Vinckem. Ce réseau sera complété par des postes chirurgicaux avancés, par des hôpitaux belges dans le Nord de la France (ex. Bourbourg) ou celui de Poperinghe où se réfugient à la fin de 1914 l'ambulance anglaise et l'hôpital civil qui assuraient les soins dans Ypres bombardée (13). Marie Curie sera aussi à La Panne, à Adinkerque et à Poperinghe pour convoyer, installer ou faire fonctionner du matériel de radiographie partout manquant.

## Les séjours de Marie et Irène Curie dans les hôpitaux du front belge.

Les carnets de Marie Curie (14) et sa correspondance (15), confirmés par une série de témoignages, nous permettent de suivre ses «expéditions» dans les hôpitaux de front belges.

En décembre 1914, c'est à Furnes qu'elle se rend avec sa fille Irène et Henri Pellart pour des examens radiologiques avec la voiture «E». Elle loge précairement à l'Hôtel de la Noble Rose de cette petite ville qui est alors bombardée. Elle est arrivée en renfort à l'appel de Frans Daels. Ce jeune gynécologue gantois, francophone mais ayant épousé la cause du flamin-gantisme, s'intéressait beaucoup aux propriétés thérapeutiques du radium et s'était rendu à Paris en 1908 pour consulter à ce sujet Marie Curie. A la suite de ces contacts il fut l'un des premiers gynécologues à appliquer le radium dans le traitement du cancer du col. Après sa nomination comme professeur à l'Université de Gand en 1911, ces contacts devinrent plus fréquents et c'est avec l'aide et les conseils de Marie Curie qu'il devait fonder avec les professeurs Goormaghtigh et De Caestecker le Centre de traitement au radium de Gand. En 1914, engagé comme médecin volontaire, Frans Daels fait connaître à Marie Curie la situation tragique de Furnes où les blessés manquaient de tous les soins.

Peu de temps après, Madame Curie en personne était, à sa grande surprise, venue l'assister. Dans une lettre postérieure à la guerre (16), il évoquait leur travail commun dans Furnes bombardée. Selon son fils «le fait qu'une savante de réputation mondiale lui venait en aide dans un travail de jour et de nuit pour soigner des centaines de blessés l'a énormément impressionné» (17).

Le mois suivant, du 22 au 25 janvier 1915, c'est à Poperinghe que Marie Curie se rend pour convoyer la voiture radiographique n°1. Elle y est reçue, selon ses termes «avec une cordialité extrême». Elle estime qu'elle est mieux logée qu'à Furnes et attend à Poperinghe qu'on fasse les modifications nécessaires pour pouvoir y installer un service de radiologie (18). En février 1915, elle retourne à Poperinghe en chemin de fer pour vérifier le fonctionnement de la voiture n°1 pour laquelle on a construit un abri dans l'hôpital.

En mars 1915, Marie Curie retourne encore à Poperinghe et va aussi à Adinkerque pour procéder à des examens avec la voiture «E». Elle explique dans *La radiologie et la guerre* (19) qu'avec l'habitude, l'installation de l'équipement radiologique (production de haute tension - table - ampoules - écran - rideaux d'occultation...) durait moins d'une heure. Alors, raconte-t-elle, «C'est le moment de se mettre au travail avec les médecins et les chirurgiens de l'hôpital ou de l'ambulance. On apporte les blessés sur des brancards ou bien l'on fait venir ceux qui sont moins atteints. On fait les examens radioscopiques, on prend les clichés, quelquefois on opère sous les rayons. Un aide inscrit toutes les observations. Cela dure autant qu'il est nécessaire, l'heure est oubliée, seul importe le souci d'achever la besogne» (20).

Selon F. Passelecq (21) l'hôpital Cabour d'Adinkerque avait reçu sa salle de radiographie en don de Madame Curie.

Du 18 au 22 août 1915, Marie Curie va à La Panne, à l'hôpital de L'Océan, et à Hoogstade pour y convoyer la voiture n°10. Elle pratique à cette occasion trente-sept examens radiographiques. A l'hôpital de L'Océan à La Panne, magistralement organisé par le Dr Antoine Depage, fonctionnait déjà au pavillon de réception, un service de radiographie, dirigé par le Dr Henrard (22) avec lequel Irène Curie sera en rapport lors de son séjour à Hoogstade (23).



Le roi Albert s'entretient avec Marie Curie à l'hôpital militaire d'Hoogstade, 1915  
(Catalogue, E 12)

La jeune fille va en effet effectuer, d'abord avec sa mère ensuite seule, un assez long séjour à l'hôpital d'Hoogstade pendant l'automne 1915. C'est de cette époque aussi que date une photo montrant le roi Albert en conversation avec madame Curie, vêtue simplement comme d'habitude de ses vieux vêtements civils. Elle ne porte jamais le voile des infirmières. A l'hôpital, elle travaille tête nue, vêtue d'une simple blouse de laboratoire blanche.

Du 30 août au 7 septembre, 1915 Irène vient en chemin de fer avec Marie Curie pour «effectuer dans cet hôpital dirigé par le Dr. Willems (24) des examens avec la voiture n°10.» Madame Curie procède personnellement à cette occasion à vingt-six examens radiologiques soigneusement consignés dans ses carnets.

Irène reste ensuite jusqu'en octobre pour former le personnel de l'hôpital d'Hoogstade à la manipulation des appareils, à leur réglage et surtout à la localisation radioscopique par la méthode des axes. Indispensable pour pouvoir localiser les projectiles, cette méthode impliquait l'utilisation d'appareils indicateurs tels que les compas radiologiques et la construction de graphiques à partir des axes marqués sur la peau avec des fils qui les matérialisaient (25). Les médecins radiologistes ne pouvaient, la plupart du temps, ni régler les appareils sans aide, ni localiser selon aucun procédé et la jeune fille de dix-huit ans, qui n'hésite pas à dormir sous tente à Hoogstade, s'impatientait de leur lenteur à apprendre. Dans ses lettres à sa mère elle ironise sur la difficulté qu'ils ont à comprendre les mathématiques élémentaires sur lesquelles se basait la méthode des axes (26).

Appelée à l'hôpital de Cabour (Adinkerque) le 14 septembre 1915, «parce qu'ils ont détraqué leur bobine», elle craint de laisser son service radiologique d'Hoogstade aux seules mains du médecin belge «parce que je crois qu'il pourrait très bien démolir les choses, même en quelques jours seulement !»(27).

## Bilan des services radiologiques.

Le bilan médical de la première guerre mondiale est bien connu pour les progrès étonnants qu'il a vu s'accomplir dans divers domaines. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à consulter les travaux scientifiques émanant de l'Ambulance de l'Océan parus en pleine guerre et qui traduisent les recherches faites dans cet hôpital de front sur les bactéries, les bacilles, la chirurgie plastique, l'histopathologie, les greffes osseuses, l'orthopédie, l'asepsie... etc. (27). Dans le domaine radiologique aussi, les acquis de la première guerre mondiale profitèrent ensuite à la population civile. Même le principe des automobiles radiologiques fut maintenu par exemple pour le dépistage de la tuberculose.

Mais sur le front belge l'action de Marie et Irène Curie ne put que partiellement pallier la terrible inefficacité des premiers temps de la guerre en matière de localisation des projectiles et de radiologie en général.

Le bilan des services sanitaires de l'armée belge pendant la première guerre mondiale est en effet totalement différent selon qu'on se place d'un point de vue militaire et patriotique et d'un point de vue médical. Sous le premier angle, on peut évidemment gommer les «détails qui rapetissent» et affirmer, comme dans *La Belgique et la guerre*, que la situation sanitaire de l'armée belge était idyllique. Les auteurs de cet ouvrage, dans un élan patriotique qui «oubliait» les nurses anglaises et la polono-française Marie Curie, lançaient cette tirade: «Ce que furent les hôpitaux du front, ceux-là le savent, mieux que personne, qui, étendus sur les brancards des voitures d'ambulance, se retrouvèrent, l'anesthésie dissipée, dans le calme reposant du lit blanc et virent à leur chevet l'infirmière attentive et souriante. Nos blessés se sentaient chez eux, pleinement. Ils étaient en terre belge, traités par des médecins belges, soignés par des femmes belges»(29).

Cette image paradisiaque était nuancée par certains médecins, violemment contrecarrée par d'autres. Le Dr I.J. Van der Ghinst, médecin de régiment, accuse vivement le règlement militaire et le favoritisme, le manque de préparation et la rigidité administrative qui entravèrent l'organisation efficace d'un service de santé. Tous les projets de modernisation présentés se heurtèrent à l'immobilisme de la hiérarchie militaire. La coordination fut faible, «le manque d'autonomie du Service de Santé l'empêcha de prendre des responsabilités» et «le médecin principal attaché au Grand Quartier général n'eut jamais le rôle qu'il aurait dû avoir»(30). Et ce médecin concluait: « nous aurons terminé la guerre sans avoir apporté de modification sensible à l'organisation et au matériel du Service de santé, dans l'armée de campagne».

Les conflits entre les médecins et le commandement militaire furent, selon bien d'autres témoignages, fort aigus (31). Le Dr Willems, directeur d'Hoogstade, notamment, se colleta avec Mélis, inspecteur général des Services de Santé, à qui il reprochait d'avoir systématiquement repoussé toutes ses demandes d'améliorations pour son hôpital. Ayant tenu à Mélis «un langage inadmissible», le médecin-directeur d'Hoogstade avait reçu un rappel à l'ordre du Ministre de la guerre (32).

Henri Depage dans sa *Vie d'Antoine Depage* (33) consacre tout un chapitre aux «Faiblesses de l'organisation des soins aux blessés». Pour le Dr Depage, les chirurgiens militaires de carrière étaient, sauf Paul Derache, des incapables et Léopold Mélis un fonctionnaire plus qu'un médecin. L'histoire de leurs rapports fut celle de leurs conflits.

Henri Depage assure qu'à Furnes on n'avait pas organisé de formation hospitalière digne de ce nom (34) et que les deux-tiers des blessés de la bataille de l'Yser sont morts «par manque

de soins dispensés à temps». Le major-médecin Leman ne juge pas autrement les services sanitaires belges. Il décrit l'inorganisation, l'insuffisance de personnel et de matériel, la pagaille lors de la bataille de l'Yser (35). Selon lui, le service sanitaire belge n'avait «pas apporté au soldat blessé tous les soins qu'il était en droit d'attendre» ni au début de la guerre ni en 1918 où, faute d'organisation, d'adaptation et d'organes d'exécution, «le fonctionnement du Service de Santé de l'armée belge, en fin de guerre, fut tout à fait désastreux» (36) Il en faisait porter la faute au manque de compétence et d'adaptation des responsables et au mépris dans lequel était tenu ce service par les militaires en temps de paix. Ceux-ci n'avaient donc pas accordé à cette formation les crédits nécessaires à une organisation, un matériel et un personnel corrects.

Devant ces déficiences coupables qui coûtèrent la vie à tant de blessés, des médecins comme Henri Depage, des infirmières, des travailleurs médicaux, au mépris d'un danger réel, retroussèrent leurs manches pour parer au plus pressé et secourir, malgré tout et dans la mesure de leurs moyens, la souffrance humaine. Marie Curie était de ceux-là...

## Notes

(1) *Correspondance. Choix de lettres (1905-1934)*, présentation par Gilette ZIEGLER, Paris, 1974.

(2) Voir dans ce même volume les contributions de A.M. WIRTZ-CORDIER et E. GUBIN.

(3) Le 17 août 1914, dans *Correspondance*...

(4) *Idem*.

(5) *Revue militaire belge*, 38e année, vol.II, t.I, janvier-février 1914, pp.83-97.

(6) *Id.*, p. 95.

(7) cf. Major-médecin LEMAN, «L'organisation et le fonctionnement du service de santé» dans *Bulletin belge des sciences militaires*, janvier 1929, pp.79-92, février 1929, pp.137-164 et mars 1929, pp.241-258.

(8) Dr I.J.VAN DER GHINST, «Le service de santé en campagne» dans *Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique*, pp.196-200.

(9) «Medical service - belgian army» dans *The allied armies under Marshal Foch in the Franco-belgian theater of operations. Report of the Military Board of Allied Supply*, Washington, t.2, 1925, pp.396-409.

(10) *Op.cit.*, p.87.

(11) Dr I.J. VAN DER GHINST, «Le Service de Santé pendant la guerre» dans R. LYR, *Nos héros morts pour la patrie. L'épopée belge de 1914 à 1918*, Bruxelles, 1920, p.246. Voir aussi M. GABRIELS, *Ziekten, gekwetsen en medische dienst in de schoot van het belgisch leger tijdens de eerste wereldoorlog*, Koninklijke militaire school, Bruxelles, 1983-1984, p.49 et annexe D 1/7.

(12) TASNIER et R. VAN OVERSTRAETEN, *L'armée belge dans la guerre mondiale*, Bruxelles, 1923, p.321.

(13) cf. J. GELDHOF, *Oorlogsdagboeken over leper (1914-1915)*, Bruges, 2 vol., 1974-1977, pp.24-121. Voir aussi les mémoires de la comtesse VAN DEN STEEN DE JÉHAY, dite «le major de Poperinghe», «Mon journal d'infirmière» dans *La Revue belge*, 1939, I, pp.481-500 et 1939, II, pp.27-43. Un aumônier militaire français opéré à Poperinghe sous le feu même de l'ennemi a décrit sa convalescence dans cet hôpital (lettre du 5 février 1915): P. AUCLER, «A l'hôpital de Poperinghe» dans *Etudes*, n°142, 5 mars 1915, pp.354-361. Il parle de tout le matériel désirable que possède depuis peu l'hôpital mais pas spécifiquement du matériel radiographique convoyé par Marie Curie à la fin de janvier 1915.

(14) Paris, Bibliothèque Nationale, Fonds Pierre et Marie Curie, Nouvelles Acquisitions françaises, Manuscrits, 18437, Guerre 1914-1918, n°300. La copie m'a été aimablement transmise par Andrée Despy.

(15) Citée en note (1).

(16) De Frans Daels à Claude Regaud, 21 décembre 1923 dans BN-NAF, Manuscrits, 18442 II, n°131.

(17) Lettre à l'auteur en date du 13 juillet 1990.

(18) Lettre de Marie Curie à Irène, 24 janvier 1915.

(19) Félix Alcan, Paris, 1921.

(20) *Id.*, p.39.

- (21) *Les services sanitaires et hospitaliers de l'armée belge*, Le Havre, s.d. (1916?), p.18.
- (22) cf. A. DEPAGE, *Ambulance de l'Océan*, juillet 1917, Libraires de l'Académie de Paris, pp.35-36.
- (23) Lettre d'Irène à sa mère en date du 30 septembre 1915.
- (24) Sur Charles Willems (1859-1930) voir l'article de F. ALBERT dans L. HALKIN, *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t.III, Faculté de Médecine, Liège 1936, pp.214-220. Il fut surtout connu pour son *Manuel de chirurgie de guerre*, traduit en diverses langues. Après la guerre il était professeur à l'Université de Liège. Voir aussi son dossier au Musée de l'Armée (Bruxelles).
- (25) M. CURIE, *La radiologie et la guerre...*, pp.74 sv.
- (26) Voir par exemple sa lettre du 16 septembre 1915 à propos de Cabour.
- (27) Lettre du 13 septembre 1915 ; aussi lettre du 21 septembre 1915.
- (28) Travaux paraissant tous les six mois à l'Académie de Paris sous la direction d'Antoine Depage.
- (29) TASNIER et R. VAN OVERSTRAETEN, *La Belgique et la guerre*, t.III, «Les opérations militaires», Bruxelles, 1923 p.322.
- (30) Article cité en note (8).
- (31) En France, la situation n'était pas différente: cf. P. ABRAM, *Médecins et militaires. la guerre du service de santé*, Paris, 1920.
- (32) Dossier de Charles Willems aux Archives du Musée de l'Armée (Bruxelles).
- (33) Bruxelles, 1936, pp.119 sv.
- (34) *Id.*, p.133.
- (35) Major-médecin LEMAN, *op.cit.*, pp.86-87.
- (36) H. DEPAGE, *op.cit.*, pp.254-255.

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

#### **5. Buts poursuivis**

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## **7. Exemple de publication**

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

## **8. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

## **Reproduction**

### **9. Sous format électronique**

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### **10. Sur support papier**

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### **11. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.